

ABONNEMENT.

Saumur :  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 8  
 Poste :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

1<sup>er</sup> Février 1884.

LA CHAMBRE.

Suite de la discussion sur la crise ouvrière.

M. Jules Ferry prend la parole. Il dit que l'interpellation a été faite contre le gré du gouvernement; que d'ailleurs M. Langlois voulait surtout interpellé l'extrême gauche qui a été interpellée elle-même par de prétendus délégués ouvriers sans travail.

M. Jules Ferry constate que, de tous les médecins consultants appelés auprès du malade, M. Langlois est le seul qui ait formulé une ordonnance. (Rires.) C'est d'ailleurs une utopie.

M. Jules Ferry ajoute que la solution de la question sociale n'est pas dans les mains du gouvernement, mais bien plus dans celles de l'individu. C'est sur le malentendu fustige de tout demander au gouvernement qu'a sombré la République de 1848.

Le président du conseil termine en disant que les membres de la Chambre étudieront les questions sociales, non comme des doctrinaires impossibles, ni comme des charlatans de popularité. (La majorité applaudit.)

Etant donné le thème négatif de M. J. Ferry, on voit quelles conclusions il a pu en tirer. On peut les formuler en quelques lignes: « Il n'y a pas de misère, mais s'il y en avait, l'Etat et le Parlement n'auraient qu'à se croiser les bras. De telles conclusions devaient flatter ce qu'un républicain nommait ce matin « l'indécrottable paresse » de la majorité. Et cependant M. Jules Ferry n'a été applaudi que mollement. On s'accordait à trouver qu'il avait été d'une extrême faiblesse et que, dans les quelques passages où il avait essayé des mouvements oratoires, « son éloquence avait crevé comme la plus terne des baudruches. » Cette comparaison faite par un de nos voisins de tribune, républicain des plus opportunistes, est absolument juste.

La séance a été suspendue pendant un quart d'heure après le discours de M. Ferry; pendant ce temps, les députés de la droite se sont réunis. Et il a été décidé, à moins que de nouveaux incidents ne vissent à se produire au cours du discours de M. Clémenceau, que la droite présenterait un ordre du jour qui reproduirait en termes à peu près identiques les conclusions du discours de l'honorable comte de Mun.

M. Haentjens compte aussi déposer, au nom de deux ou trois de ses collègues bonapartistes, un ordre du jour dont il cache soigneusement le teneur. C'est toujours sur l'ordre du jour Roger-Rouvier, qui n'a aucune portée, que doivent se réunir le gouvernement et la majorité.

M. Clémenceau n'a pris la parole qu'à quatre heures. Comme M. Ferry, M. Clémenceau a divisé son discours en deux parties. La première est hérissée de chiffres, fort instructifs d'ailleurs, au moyen desquels l'orateur démontre trop clairement, hélas! que la misère niée par M. Ferry atteint un effrayant degré d'intensité.

Le marais devient houleux. On agite son eau trouble.

La seconde partie du discours de M. Clémenceau sera consacrée à la définition des responsabilités de l'Etat démocratique et à demander l'ouverture d'une enquête immédiate et sérieuse sur la situation matérielle des ouvriers.

Chronique générale.

Hier, au début de la séance du Sénat, M. le président a annoncé la mort de M. Gauthier de Rumilly, doyen d'âge de la Chambre haute, et demandé qu'en signe de deuil on levât la séance. Le Sénat s'est aussitôt ajourné à aujourd'hui deux heures.

Dans le conseil des ministres tenu hier matin, on s'est occupé du budget de l'année 1885.

On a ensuite examiné certains projets de loi inscrits à l'ordre du jour du Parlement, notamment du projet sur les manifestations et les emblèmes séditions, et du projet relatif à l'organisation municipale de Paris. M. Waldeck-Rousseau a fait connaître le sens général des explications qu'il compte fournir à la commission municipale.

Le conseil a ensuite décidé de faire démentir par les journaux officiels la nouvelle publiée par le *Télégraphe* annonçant que nos troupes auraient subi un échec devant Bac-Ninh. Le meilleur moyen d'éviter les fausses nouvelles serait de ne pas laisser le pays dans l'ignorance complète de ce qui se passe au Tonkin. Le mystère dont s'entourne le gouvernement est de nature à provoquer de fâcheuses hypothèses et des rumeurs inquiétantes. Le pays a le droit de savoir ce que M. Jules Ferry fait de son argent et du sang de ses soldats.

On annonce qu'une députation prise dans les différents corps de métiers de Paris doit se rendre aujourd'hui chez M. Grévy. Une visite bien inutile.

Il n'est pas exact que le chiffre du nouvel emprunt ait été fixé. La loi qui autorise cet emprunt en 3 0/0 amortissable a été promulguée, il est vrai, mais cette loi ne fixe qu'un maximum que le gouvernement ne pourra pas dépasser. Ce maximum est de 350 millions. Il est question en ce moment de nous faire grâce de cinq, voire même de dix millions. Conséquemment on ne nous demanderait que 345 ou 340 millions. C'est absolument le système des camelots qui vendent leurs articles 19 sous et non pas un franc.

L'émission aura bien lieu comme on l'a dit entre le 10 et le 15 février, mais le décret ouvrant cette émission ne sera publié que lorsque le chiffre définitif aura été arrêté.

Il règne une vive inquiétude à Berlin, dit un télégramme envoyé au *Morning-News*, par suite de la nouvelle qui circule dans

cette ville touchant la mobilisation du 6<sup>e</sup> corps d'armée français, et il paraît que le gouvernement allemand s'est livré à une enquête.

Les conclusions de cette enquête ont été que, si la France avait à faire une mobilisation du côté de l'Italie ou du côté des Pyrénées, elle n'y pourrait arriver à grand-peine qu'après un minimum de cinq semaines. Tandis que s'il s'agissait d'une mobilisation sur les frontières de l'Est, cette mobilisation s'opérerait aussi rapidement et aussi régulièrement que celle des troupes allemandes, la France fût-elle même en guerre avec la Chine ou en Algérie.

On dit que M. Waldeck-Rousseau serait décidé à abandonner son portefeuille, si le projet de loi sur les manifestations séditions n'est pas voté.

Le meeting des marchands de vin a eu lieu sous la présidence de M. Spuller, député, assisté de MM. Tony-Révillon, député, et Lengaigne, président de l'Union syndicale des marchands de vin de Paris et de la banlieue.

M. Lengaigne, président, informe l'assemblée qu'il a reçu les adhésions des syndicats de Tours, Certe, Marseille, Etampes, Laval, Rouen, Le Havre, Nîmes, Côtes-d'Or, Lyon, à la campagne entreprise par l'Union syndicale de Paris.

Cette campagne a pour but d'obtenir: 1<sup>o</sup> l'abrogation des lois de 1854-55; 2<sup>o</sup> la réduction de la moyenne; 3<sup>o</sup> la révision de la loi sur l'impôt des boissons; 4<sup>o</sup> l'application d'une patente aux commerçants illicites.

M. Lengaigne se plaint que le mélange de l'eau avec le vin, désigné sous le nom de mouillage, soit puni sévèrement par la loi. Ce n'est pas, dit-il, une opération nuisible à la santé publique.

La *Liberté* invite M. Jules Ferry à donner suite au projet auquel il a fait allusion dans

38 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LUCIENNE

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

— Est-ce qu'il y a longtemps que vous savez où est cet homme? reprit-il très-doucement.

— A peu près un an.

— Un an!

Elle lui fit le récit fidèle de la manière dont elle l'avait découvert.

— Si une réparation avait été possible, je n'aurais pas agi ainsi, dit-elle. Mais on n'avait rien à attendre de ce mendiant dégradé, blessé, mourant... Tandis qu'en lui tendant la main, on pouvait l'attirer de l'abjection du crime à la grâce du repentir...

Qu'elle était belle et touchante, avec son visage émacié par la maladie, ses yeux baignés de larmes, sa voix qui voulait se faire suppliante et ne pouvait s'empêcher de garder une autorité persuasive...

— J'avais bien l'intention de vous associer à cette œuvre de miséricorde, continua-t-elle, mais, je vous l'avoue, je craignais que le moment ne fût pas venu.

— O Lucienne! s'écria-t-il, Lucienne! angélique créature!

Il se tut: il ne trouvait pas de paroles pour exprimer le sentiment d'admiration dont son cœur était envahi.

Il regarda longuement, avec amour, avec orgueil, cette femme qui était la sienne. Puis il soupira:

— Hélas! il aurait pourtant mieux valu que je fusse prévenu....

Il secoua la tête sans achever d'exprimer sa pensée.

— Donnez-moi l'adresse de cet homme, reprit-il. Je veux le voir.

Elle arracha une page d'un carnet et y écrivit quelques mots. Elle lui tendit cette adresse. Il y jeta les yeux et dit:

— Vous croyez que, vraiment, l'on peut se fier aux paroles de ce bandit?

— Il est sincère, j'en suis sûr. Je sens que, pour rien au monde, il ne voudrait me tromper. Raoul hésitait. Enfin, il reprit:

— Et... n'est-ce pas? Il vous a parlé de ma famille?

Lucienne pâlit de nouveau.

— Oh! mais, Raoul, dit-elle, qui donc vous a appris tout cela?

— Quelqu'un dont il vous serait peut-être difficile de contester le témoignage.

— C'est inouï, c'est effrayant! Jamais, jamais, je n'ai révélé à personne...

— En êtes-vous bien sûr? dit-il en souriant.

Elle le regarda, stupéfaite. Tout à coup elle s'écria:

— Je comprends!

Il y eut un moment de silence.

— Ne craignez rien, dit Raoul. J'ai bien pris soin de rester seul près de vous.

— Merci, mon pauvre ami. Ah! que nos projets sont peu de chose! Je m'étais demandé tant de fois quand et comment je devrais vous avertir...

— Sans penser, j'en suis sûr, au moyen dont vous vous êtes servie.

Elle était très-ansieuse.

— Ainsi, dit-elle, j'ai parlé (mieux vaut aller au fond des choses), j'ai parlé de M. de Charolles?

— Oui, oui, et plus d'une fois. C'est pourquoi je veux interroger ce Lozars. Quoi! Lucienne, cette fortune dont nous sommes dépouillés, cette fortune est dans les mains de mon beau-frère?

— Pas toute, en partie.

— M. de Charolles le sait?

Elle fit un signe affirmatif.

— Misérable! murmura-t-il. Oh! ma pauvre sœur!

— Oui, elle est bien à plaindre.

Raoul resta un moment le visage contracté, les yeux fixés machinalement devant lui.

— Qu'ai-je dit encore? demanda Lucienne presque bas.

Il releva la tête, regarda sa femme.

— Vous avez dit... Vous avez dit que, chez les Gérard... vous portiez des bracelets de diamants.

A son tour, Lucienne regarda fixement son mari.

— Alors, répondit-elle, j'ai dû dire aussi qu'à cette fête, j'avais eu le cœur brisé.

Il poussa un profond soupir.

— Oh! Raoul! grâce pour vous-même! Secouez cette influence maudite. Ne soyez pas le jouet de cet homme et de ses passions!

— Hélas! je fus moins faible et plus malheureux que vous ne pensez. Un mot, Lucienne, va vous donner la clef de ce triste mystère. Quand on se croit follement un génie, quand on remue les millions comme de la poussière, quand on se lance tête baissée dans les chemins tortueux on ne de toutes les forêts de Bondy modernes...

— M. de Charolles court à l'abîme? s'écria Lucienne.

Et Raoul répondit d'une voix sourde:

— Il y est rendu.

Lucienne joignit les mains. Ses yeux s'ouvrirent avec épouvante.

— Un désastre!

Elle s'affaissa dans son fauteuil.

— Je vous fais bien souffrir! dit Raoul avec douleur.

— Qu'importe!... Ah! la ruine! murmura-t-elle comme si un spectre se dressait devant ses regards.



son discours et qui consiste dans la relégation de l'ouvrier dans les environs de Paris. Toutes ces propositions sont peu pratiques. La vraie solution de la question économique consiste dans la réduction des dépenses, et c'est le seul remède qu'on ne cherche pas à appliquer.

M. le Comte de Paris, à son passage à Madrid, a tenu à visiter l'hôpital français, et en en sortant il a laissé mille francs pour les malades.

Naturellement, les Sœurs qui dirigent l'hôpital et les membres de la colonie française qui l'administrent, avaient reçu leur royal visiteur avec courtoisie et distinction.

Cette politesse n'a pas fait, paraît-il, le compte de l'illustre M. des Michels, qui accourut à l'hospice français et ordonna à la supérieure de renvoyer les mille francs, en la lançant vertement de s'être montrée bien élevée.

La supérieure, femme de tête, répondit : — Monsieur l'ambassadeur, les mille francs sont devenus le bien des pauvres. Je ne puis les leur voler. Et, dans tous les cas, il faut que je consulte mon conseil d'administration.

L'affaire en est là.

Toujours les mêmes quand il s'agit des pauvres, ces farceurs de républicains.

On lit dans le *Franc-Bourguignon*, de Dijon :

« La maison Grévy et C<sup>e</sup> n'est pas heureuse sur notre place. La *Petite France* ne bat que d'une aile, et le bruit se répand que le père Grévy est pincé pour 100,000 francs dans la déconfiture d'un négociant de Dijon. » Tiens ! le Président de la République qui spéculait sur les farines ! »

D'autre part, si M. Grévy est pincé d'un côté, les *Tablettes* nous annoncent que son gendre vient d'acquiescer, pour le compte de la famille présidentielle, une nouvelle propriété de rapport, avenue Kléber.

On sait que les fournitures des ministères donnent lieu à des combinaisons qui ne sont pas toujours irréprochables.

Quant au contrôle des dépenses, il se fait, généralement, par dessous la jambe.

Dans un des ministères situés sur la rive droite de la Seine, un scandale va se produire à propos des fournitures de papiers, reliures et articles de bureau.

Il paraît que les factures ont été examinées cette année, qu'on y a remarqué une enflure excessive et qu'on propose de les réduire dans d'énormes proportions.

Les fournisseurs se fâchent et... nous ne feront pas de commentaires.

Les vieilles barbes de 1848 qui font partie des deux Chambres sont convoquées le mercredi 6 février afin de s'entendre sur l'organisation d'un banquet à l'occasion de l'anniversaire du 24 février.

## ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Une dépêche de Berlin annonce qu'un sérieux désaccord s'est élevé entre le prince de Bismarck et le comte Manteuffel. Cette dépêche, qui est adressée au *Morning-News*, donne comme prétexte de ce désaccord la politique suivie en Alsace par M. de Manteuffel. Ce serait assez sérieux pour provoquer le changement du gouverneur, et le comte Stolberg, grand chambellan, serait désigné pour remplacer M. de Manteuffel.

AUTRICHE. — Le *Temps* publie la dépêche suivante de Vienne, 30 janvier :

« L'empereur est rentré ici, revenant de Munich.

» Le conseil des ministres a délibéré sur les mesures qu'il conviendrait de prendre, à la suite du meurtre commis à Florisdorf et des lettres de menaces qui ont été adressées à divers fonctionnaires. Quelques ministres ont proposé de présenter à la Chambre une loi contre les socialistes analogue à celle qui fonctionne en Allemagne; mais plusieurs membres du cabinet se sont prononcés en faveur de la suspension provisoire du droit de réunion, à Vienne et dans les environs immédiats de la capitale. On instituerait une sorte d'état de siège mitigé, analogue à celui qui règne à Berlin et dans quelques autres villes d'Allemagne. Toutefois, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. »

### ENTRE L'AUTRICHE ET L'ALLEMAGNE.

On télégraphie de Berlin au *Temps* :

« Le discours de M. de Plener, à la Chambre des députés autrichiens, fournit aux journaux berlinois l'occasion de se demander pourquoi la presse officielle du prince de Bismarck, lorsqu'elle se mêle des affaires autrichiennes, prend toujours parti pour les Slaves contre les Allemands.

» Le *Berliner Tageblatt* pense que M. de Bismarck raisonne ainsi :

1° En cas de guerre avec la France, les Allemands d'Autriche seront pour nous, quoi qu'il arrive. Ne craignons donc pas de les froisser en tâchant de nous amener aussi les sympathies de leurs adversaires, les Slaves autrichiens.

2° Une Autriche slave est d'ailleurs, pour l'Allemagne, le meilleur rempart contre le panslavisme russe.

3° Enfin, plus l'Autriche deviendra slave, moins nous aurons à craindre qu'elle ne tente un jour de reconquérir son ancienne position dans la confédération germanique.

» Les journaux libéraux se plaignent de l'indifférence du monde officiel aux funérailles d'un homme politique tel que Lasker, que l'histoire, disent-ils, comptera parmi les fondateurs de l'empire allemand. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 janvier.

La Bourse présente toujours les mêmes dispositions; les cours d'aujourd'hui sont légèrement supérieurs à ceux de la clôture d'hier; on sent que l'époque de l'emprunt approche à grands pas et avec elle la nécessité de donner au marché l'aspect le plus favorable possible.

77.40 et 77.30 le 3 0/0; 78.05 l'amortissable; 107.65, 107.70 et en clôture 107.60 le 4 1/2 0/0 1883.

La Banque de France s'élève à 5,225; nous n'insisterons pas sur ce que ce cours a d'exagéré; les bénéfices de la semaine se chiffrent par 663,321.32 contre 1,070,704 fr. 05 pour la semaine correspondante 1883.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,270 et 1,275; le chiffre des nouveaux prêts est de 7,495,000 fr. dont 7,290,000 fr. en prêts fonciers et 205,000 fr. en prêts communaux. Le prochain tirage, en vue duquel la Banque des Communes de France donne des options, est celui de la Ville de Paris 1876; le total des lots est de 125,000 fr. Nous rappelons, à ce propos, les conditions de l'option: six jours au moins avant le tirage, soit le 4 février, au plus tard, les demandes seront reçues à la Banque des Communes de France, 15, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris. Le versement est de 6 fr. par chaque titre, sur lequel on prend option. Jusqu'au dixième jour après le tirage, soit jusqu'au 20 février, le client conserve la faculté de devenir propriétaire du titre, en en soldant le montant au cours stipulé sur le récépissé qui lui est remis lors de son versement. Un tableau complet des Obligations Françaises à lots, auquel est jointe une notice explicative des opérations d'options, est envoyée franco à toute personne qui en fait la demande.

Le Suez est lourd: 2,045, 2,050, 2,040, et dernier cours 2,027.50. Nous rappelons que les personnes qui désirent se procurer le *Graphique du Financier des Communes* sur les valeurs du Suez, doivent adresser leurs demandes, en y joignant la somme de 1 fr., au directeur de la Banque des Communes de France.

346.87 et 345.62 l'Unifiée d'Égypte; 60 1/4, 60 1/2, 60 3/16 et 60 1/4, la Rente Extérieure Espagnole.

On sait quelle est notre opinion sur ces deux dernières valeurs, appelées à une certaine plus-value; la seconde pour quelque temps au moins, par suite de la situation de place à découvert que nous avons déjà indiquée.

## Chronique militaire.

Le ministre de la guerre vient d'inviter les chefs de corps à passer une revue pour présenter le drapeau aux recrues de chaque régiment.

Cette cérémonie sera précédée d'une conférence expliquant aux jeunes soldats les beaux faits d'armes de leur régiment.

Les régiments d'infanterie, bataillons de chasseurs et bataillons disponibles du 6<sup>e</sup> corps, vont être débarrassés du shako. Jusqu'à l'adoption d'une coiffure de grande tenue, le képi sera seul réglementaire dans l'infanterie; les hommes en toucheront un second en drap de sous-officier.

Les shakos seront successivement retirés au corps d'armée de l'Est, du Gouvernement de Paris, du Nord, de l'Ouest et en dernier lieu du Midi.

L'*Officiel* publie des décisions du ministre de la guerre portant admission de quatre officiers généraux dans le cadre de réserve.

Ces généraux sont: le général Le Chesne, le général Oudinot de Reggio, le général Gresley et le général Arnoux.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

L'Agence Havas publie la note suivante :

« L'émission de l'emprunt en rente 3 0/0 amortissable, autorisée par la loi du 30 janvier 1884, aura lieu du 40 au 45 février prochain. »

La *Liberté* ajoute à cette note les renseignements que voici :

« Nous croyons pouvoir annoncer que la date définitive de l'émission de l'emprunt sera le 41 février.

» Le décret paraîtra samedi ou dimanche. Il ne sera pas donné de délai de versement. Le taux paraît fixé à 76 fr. 50, et l'on recevra en paiement des bons du Trésor. »

### ÉGLISE SAINT-NICOLAS.

2 et 3 février, Fête de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement.

SAMEDI 2 février: messes basses à 6 h., 7 h., 8 h., 9 heures. — Grand'messe à 10 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. — A 8 heures du soir, complies, sermon, adoration nocturne.

DIMANCHE 3 février: messes basses à 4 h., 6 h., 7 h., 8 h. 1/2. — Grand'messe solennelle et sermon, musique de l'Institution Saint-Louis. — Messe à midi. — Vêpres à 3 heures. Psaumes en fauxbourdons. — A 8 heures du soir, clôture des exercices, sermon. Salut en musique.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Thiabault, premier vicaire de Baugé.

L'incident Chudeau ne s'est pas clos par la note que M. Daniel Métivier a fait publier dans le *Petit Courrier* et que nous avons donnée hier.

Le *Patriote* a publié la nouvelle note que voici :

« En réponse à une note de M. Chudeau publiée par le *Patriote de l'Ouest*, M. Métivier a fait insérer une autre note dans le *Petit Courrier*. Dans celle-ci, il est dit que M. Métivier n'a « ni le droit, ni la volonté d'interdire à qui que ce soit de publier quoi que ce soit dans le *Petit Courrier* », et qu'en outre, M. Métivier se tient à la disposition de M. Chudeau, si ce dernier a contre lui des griefs particuliers.

» M. Chudeau a chargé MM. Vuillaume et Beucher de demander des explications, et au besoin une réparation à M. Métivier, lequel les a immédiatement mis en rapport avec MM. Richou et Morry.

» Les mandataires de M. Chudeau ont spontanément déclaré que celui-ci n'avait contre M. Métivier ni animosité personnelle, ni griefs particuliers par suite desquels M. Métivier eût à se mettre à sa disposition. Ensuite, MM. Vuillaume et Beucher ont exposé que, dans la note rédigée par M. Métivier, M. Chudeau avait attribué à l'expression « n'a ni la volonté d'interdire » un sens

— La ruine et... le déshonneur !...

— Comment ! il va faillir ?

— Peut-être ! Je ne puis vous répondre que par des *peut-être*. Car rien n'est encore perdu. Mais tout est en péril, tout est sur le bord extrême, sur le penchant même du gouffre. Ah ! dit-il amèrement, j'aimerais mieux que notre fortune fût, comme la vôtre, emportée par un scélérat...

— Mon Dieu ! la ruine ! continuait Lucienne.

Un long soupir sortit de ses lèvres. Elle savait ce qu'il en coûte de perdre tout à coup ces biens fragiles sur lesquels, malgré la sagesse, malgré la prudence, on est toujours prêt à s'appuyer. Mais, du moins, le malheur, en visitant sa maison, à elle, y avait trouvé, pour le recevoir, de nobles cœurs et des esprits solides. Tandis que chez les Mauvoisin, il tomberait comme un bloc de pierre qui écrase toute chose d'un seul coup. Lorsque, pendant toute sa vie, on n'a cherché qu'à servir des goûts sensuels et des prétentions orgueilleuses, que peut-on répondre à la pauvreté ?

— Lucienne, dit Raoul, je ne voulais pas vous avertir trop vite. Vous êtes encore si fatiguée ! Mais j'ai besoin de voir ce Lozarès. Il faut que je connaisse, autant que possible, le passé de mon beau-frère. C'est pour cela que j'en arrive à cette explication. Si vous n'étiez pas venue au-devant de moi, j'aurais dû, aujourd'hui ou demain, aller, moi, au-devant de vous.

— Pourquoi avez-vous attendu ? dit-elle tristement.

— Pauvre Lucienne, pouvez-vous me le demander ?...

— Je suis bien, je ne souffre plus.

— Comment avez-vous pu faire une telle imprudence ?

— Est-ce que l'on raisonne dans de pareils moments ? Raoul, quel était cet étranger ?

— Un Américain, une sorte de fou. M. de Charolles était singulièrement babil à me trouver des partners. C'est lui qui avait fait inviter ce jeune homme chez les Gérard.

— Dites-moi tout, Raoul.

— Ah ! le récit n'est pas long. M. de Charolles vint me chercher au Croisic.

— Je le sais, dit Lucienne.

— Il m'avoua sa situation dans le moment... Tenez, ne parlons pas de cela.

— Dans le moment où j'étais suspendue sur l'échelle du phare.

— Ne rappelez pas cette scène, répéta Raoul. Je l'ai eue trop longtemps devant les yeux.

— Et puis ? demanda-t-elle.

— Je lui promis de revenir sur le champ. Il avait besoin de moi, disait-il. Quand je fus de retour, il me fit connaître son plan. Au cercle, où, quelquefois, je jouais un peu pour m'amuser, il s'était aperçu que j'étais assez fort. Il voulait faire

de mon concours une arme contre le danger qui le menaçait. Il savait que le discrédit tomberait immédiatement sur ses opérations de banque s'il jouait lui-même. Personne n'a confiance dans un joueur et c'est la confiance du public qui fait la force d'un financier.

— Il lui a fallu un mannequin ! s'écria Lucienne dont les yeux étincelèrent.

— Ne dites pas ce mot, de grâce. Songez à qui il s'adresse.

— Il m'a échappé. Oh ! Raoul ! cet homme ne sait donc rien respecter ?

— Alors moi, torturé, ne regardant que le péril où se trouvaient les miens, j'ai cédé...

— Pauvre Raoul !

— Jamais personne ne saura ce que j'ai souffert depuis deux mois. Croyez-vous que je n'étais pas humilié de ce rôle ? Et les émotions de ces parties de cartes où cent, deux cent mille francs parfois, étaient engagés !...

— Quelle horreur ! Mais vous avez dû perdre, vous aussi ?

— Évidemment. Je payais alors et la somme était notée parmi les emprunts faits par M. de Charolles. Si je gagnais au contraire et, je dois l'avouer, j'ai gagné très-souvent, je lui remettais de suite l'argent reçu. Il a pu ainsi solder sept ou huit cent mille francs d'intérêts sans toucher aux fonds qu'il a entre les mains, et qui sont compro-

mis. Cet état de choses, insensé, frénétique, ne devait durer que peu de temps. Un mouvement de la Bourse était prévu et devait tout rétablir. C'est surtout à l'aide de cet argument qu'il m'a persuadé. Car il faudrait être aliéné pour croire que le jeu, même le plus effréné, fût capable d'équilibrer des entreprises comme les siennes. Gagner du temps ! Voilà ce qu'il me demandait. La hausse attendue à eu lieu, mais elle n'a apporté au mal qu'une amélioration. Il doit y avoir un second mouvement ces jours-ci. Celui-là aura pour conséquence certaine notre salut ou notre perte. M. de Charolles est à l'extrémité. Ses emprunts dépassent toutes les suppositions. Aucune maison ne consentirait à lui fournir encore des fonds. Il a épuisé toutes les ressources que sa famille ou ses amis pouvaient lui laisser prendre. Si le mouvement des valeurs lui permet de franchir ce pas terrible, tout sera sauvé, car l'avenir peut être facilement garanti. Sinon, tout est perdu, il sombre le jour même. Voilà, Lucienne, le secret que vous voulez apprendre, le secret qui m'a tant de fois brûlé les lèvres...

— Pourquoi me l'avez-vous caché ? Que craigniez-vous ?

Raoul secoua la tête.

— Je sentais bien... dit-il.

— Que mon cœur se serait révolté, que je n'aurais pas voulu que vous fussiez traité de la sorte. (A suivre.)

MARIE LACHÈSE.



blessant. MM. Richou et Morry ont déclaré que cette expression n'avait aucun sens blessant. Elle signifie que, dans les polémiques du journal relatives à M. Chudeau, M. Métivier n'entend pas et ne veut pas s'interposer.

MM. Beucher et Vuillaume ont demandé, en outre, si M. Métivier était l'auteur de deux articles parus dans le *Petit Courrier* du samedi 19 et dans celui du jeudi 24 janvier, dans lesquels M. Chudeau se trouve visé. MM. Richou et Morry ont répondu qu'ils étaient autorisés à déclarer que M. Métivier était complètement étranger à ces articles.

Après ces explications réciproques, les témoins ont déclaré, d'un commun accord, l'incident clos, et ont signé le présent procès-verbal.

Pour cette fois, le duel est évité, mais l'incident ne peut pas être clos pour le public. Il résulte du procès-verbal que l'on vient de lire et de la première note publiée par le *Patriote*, que M. Chudeau, président de Chambre à la Cour, a provoqué M. Métivier en duel, au mépris de la loi écrite et de toutes les convenances professionnelles. Le scandale est public et indéniable. M. Martin-Feuillée est mis en demeure de venger la loi méconnue et de maintenir intacte la discipline judiciaire.

La *Gazette des Tribunaux* et la *Gazette de France*, qui s'occupent de ce scandale, rappellent qu'il y a des précédents. Le premier président Saint-Gresse fut cité par le procureur général Renouard devant la Cour de cassation, pour avoir proposé un duel à M. Ramé. M. Saint-Gresse a été condamné par la Cour suprême à six mois de suspension. Voilà l'exemple à suivre.

La comète de 1812, que l'on peut voir en ce moment tous les soirs à l'œil nu au Sud-Ouest, va disparaître dans quelques jours pour aller se montrer aux habitants de l'hémisphère austral. Il faut donc se hâter de l'observer. Elle ne reviendra qu'en 1955.

Elle vient d'arriver au périhélie, et elle s'éloigne désormais du soleil et de la terre. Sa distance de la terre est actuellement de 29,163,000 lieues. Elle est encore visible pendant une heure, de 6 à 7 heures.

La *Société protectrice des animaux* a constaté dans une de ses dernières séances que le sac de toile qu'on suspend au cou des chevaux, pour leur donner l'avoine hors de l'écurie, développe une maladie incurable par le fait des poussières fines de l'avoine, lesquelles, secouées par les mouvements du cheval, se logent dans les fosses nasales.

#### THÉÂTRE DE SAUMUR.

On nous annonce pour lundi prochain une véritable nouveauté musicale, *François les Bas-Bleus*, qui depuis près de trois mois attire la foule au théâtre des Folies-Dramatiques. A cette occasion, la Direction a engagé M<sup>lle</sup> Zélo Duran, de l'Opéra-Comique, qui chantera le rôle de Fanchon.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### NOS CONSCRITS.

Le tirage au sort n'est plus un épouvantail en France. Depuis longtemps ce jour-là est pour la jeunesse une occasion de divertissement. Dans les campagnes surtout, le petit voyage des conscrits au chef-lieu de canton est émaillé des scènes les plus gaies. On boit beaucoup, on chante encore davantage. La chanson, cette vieille tradition de notre race, déploie alors toutes ses naïvetés, mêlées d'une pointe de raillerie, et aussi de ce fond de tristesse, qui, même au milieu des plaisirs les plus bruyants, n'abandonne jamais nos paysans. Celle qui est très-répandue dans les montagnes du Jura nous a paru un spécimen fort curieux du genre.

C'était hier le tirage  
Au chef-lieu de canton,  
D'être conscrit j'étais en âge  
Depuis la moisson.  
J'm'en vas donc la mort dans l'âme  
D'avec les conscrits,  
Et puis c'est que j'faisais l'crâne  
Tout comme les amis (bis).

Le tambour qui marche en tête

Nous lisons dans l'*Événement*, au sujet du concert donné dimanche à Angers par l'Association artistique :

« M<sup>lle</sup> Ach, l'élève de Marie Sasse, a été accueillie avec un enthousiasme indescriptible, et son succès a été tel que le directeur du Grand-Théâtre l'a immédiatement engagée pour plusieurs représentations de l'*Africaine*, la *Juive* et la *Favorite*. »

Nous trouvons dans le *Patriote* les lignes suivantes sur les deux représentations de la *Favorite* à Angers :

« Les nombreux échecs subis sur notre scène par cet opéra, les années précédentes, tiennent généralement le public en défiance à chaque nouvelle reprise. Cette fois-ci, le nom de M<sup>lle</sup> Delprato était un sûr garant que le rôle de Léonor serait convenablement tenu; cette artiste qui, l'on s'en souvient, avait conquis les suffrages du public dans la représentation des *Huguenots*, a chanté samedi et dimanche avec le même style et la même méthode correcte; les inégalités de la voix étaient moins sensibles; aussi la salle ne lui a pas ménagé les bravos. Le grand succès de la soirée a été pour le ténor. La transformation qui s'est manifestée dans *Carmen* continue en s'accroissant. Le jeu s'est animé, la voix elle-même a pris plus d'ampleur; le sentiment musical commence à se dessiner nettement et M. Grandville, dans tout le premier acte, occupe la scène avec l'autorité d'un artiste déjà sûr de lui. Nous n'avons pas ménagé les critiques et les observations au jeune débutant; ce nous est aujourd'hui un vif plaisir de nous associer aux applaudissements dont il a été l'objet. »

On a découvert dernièrement, parmi les victimes de la Terreur, à Lyon, un Jésuite originaire de Montauban, le R. P. Charles-Dominique Ferry, fixé depuis quelque temps à Vesoul et guillotiné le 12 février 1794. C'était le grand-oncle de l'auteur de l'article 7.

Ce qu'on aurait pu dire, ajoute le *Figaro* à ce propos, et ce qui est bien connu en Anjou, c'est qu'il existe encore aujourd'hui, à l'abbaye de Bellefontaine, près Cholet, un trappiste qui est le propre cousin de M. Jules Ferry. Ce religieux porte le nom de « Frère Marie-Robert. » Il a publié, l'année dernière, sous le pseudonyme de Hippolyte Vérité, un fort intéressant livre sur Cîteaux, la *Trappe de Bellefontaine*, où la vérité n'est pas ménagée aux expulseurs, à leurs instigateurs et à leurs complices.

La prospérité républicaine :

La semaine dernière, nous annoncions que la forge de Commeny avait été obligée de renvoyer 120 ouvriers occupés à la fabrication de la tôle. Aujourd'hui, nous apprenons que la mine se trouve aussi dans la nécessité de réduire le travail. Les mineurs, à dater de ce jour, chômeront le jeudi de chaque semaine, jusqu'à nouvel ordre.

Y battait si fort

Qu'ça m'faisait tourner la tête  
Que j'me croyais mort.  
Allons, qu'nous dit, point d'tristesse,  
Nous v'là-z-au canton;  
Amis, avec allégresse,  
Vidons le facon (bis).

On bat la générale  
Ou ben le rappel,  
Faut entrer dans la grand'salle  
Ousqu'on fait l'appel;  
V'là qu'celui qu'était d'office  
Crie: Jacques Citrouillard!  
Pr'sent! qu'j'lui dis, pour vot'service  
Je n'sommés pas en retard (bis).

— Avez-vous, m'dit-il ensuite,  
Des cas d'exemptions?  
— J'suis, qu'j'lui dis d'un air ben triste,  
Faible d'conception;  
Et puis c'est que ma vieille mère,  
Pas plus qu'mon papa,  
N'veulent que je sois militaire  
Pas plus que soldat (bis).

Mais j'ai eu beau leur-z-y dire,  
C'était superflu;  
Il a ben fallu que j'tire,  
Y n'm'écoutaient plus.  
V'là c'que c'est qu'la vie du monde:  
D'avec ces démons,  
Pas de bonheur pour un'seconde  
Tant qu'on est garçon (bis).

J'mets la main dans la corbeille,  
Comme on m'le disait,  
Et puis j'ouvre mes deux oreilles

#### UN NOUVEAU DANGER.

Il paraît qu'il n'y a pas que la trichine qui soit dangereuse dans la maladie des porcs américains.

Jusqu'ici, on avait cru que les viandes absorbées par les malades étaient toutes trichinées, mais d'après un rapport du docteur Klein, qui compte parmi les plus savants d'Angleterre, la maladie peut être occasionnée par de petits animalcules appelés *bacilli*, ainsi que l'autopsie le démontre.

Les expériences faites sur des animaux, en leur inoculant ou en leur donnant à manger des *bacilli*, montrent que ceux-ci se propagent très-rapidement.

Bien que la maladie engendrée par les *bacilli* ne soit pas aussi fatale que la trichinose, elle paraît plus active dans ses développements.

C'est donc avec la plus grande raison qu'on interdit l'importation en France des viandes salées d'Amérique, et l'on aurait tort de penser, qu'à titre de représailles, les Américains maintiendront longtemps la prohibition sur nos vins. Réduits à leurs petits vins claires, affreusement acidulés, de la Virginie ou de la Californie, les gourmets de la grande République se verraient bientôt sacrifiés leurs porcs aux vins de France.

D<sup>r</sup> JACOB.

#### NANTES.

Nous apprenons de source certaine que le père de Constance Bachelier donnera 400 fr. de récompense à celui qui retrouvera le corps de sa fille.

### CONSEILS ET RECETTES.

#### L'ART D'ENLEVER LES TACHES.

Laquelle d'entre nos élégantes n'a quelquefois à l'improviste été surprise par une forte pluie, dont la plus fâcheuse conséquence était sans aucun doute de rendre importable un vêtement très-beau et de haut prix. L'envoyer chez le teinturier, c'est s'exposer à recevoir huit jours après, moyennant une redevance de sept ou huit francs, un vêtement rarement aussi beau qu'avant son accident. Un procédé beaucoup plus pratique et certainement plus efficace nous est indiqué par une brochure du chimiste Memo-Yrduama, citée par le *Figaro*, sur l'art d'enlever les taches.

Mettez simplement sur le feu un vase entièrement rempli d'eau et muni de son couvercle; quelques minutes après l'eau entrera en ébullition, ce dont vous serez averti par un léger bruissement et le soulèvement du couvercle, et le rôle de la vapeur commencera. Vous découdrez la doublure du vêtement, et vous l'exposerez, à l'envers, quatre ou cinq fois au-dessus de cette vapeur. Vous brosserez ensuite vivement, et, après cette opération, votre vêtement sera intact.

J. DE P. S.

Pour voir c'qu'on m'dirait;  
Mais moi qui n'ai pas d'chance  
Et qui suis si peureux,  
Il vient à ma connaissance  
Qu'j'ai l'numéro deux (bis).

Nous rentrons au village,  
Derrière le tambour,  
Qui faisait si fort tapage  
Que chacun accourt.  
Mais c'te passait la plus fière  
C'était la Madelon,  
Parc' que son ami Gros-Pierre  
Il en avait-z-un bon (bis).

Aussi lui poussait comme treize,  
Moi, j'chantais pas fort,  
Car j'étais pas à mon aise  
D'êtr' tombé-z-au sort;  
J'entendais dire tous les gens:  
Voyez c'pauvre Jacquot,  
Vraiment il n'a pas de chance,  
Qué pauvre numéro! (bis).

J'rencontr' le maître d'école  
Qu'allait z-au café  
Et qui m'frappe sur l'épaule  
En guise d'amitié.  
— Tiens! qu'il me dit sans rire,  
T'as l'numéro deux?  
— Oui, que j'm'empresse de lui dire,  
Ça n'est pas l'plus mieux! (bis).

L'on m'dit que j'avais en marine,  
Monsieur Dutencot,  
Et v'là ben c'qui turlupine  
Le pauvre Jacquot.  
Vous qu'avez la tête si riche,

### Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

Lundi 4 février 1884,

AVEC LE CONCOURS DE

M<sup>lle</sup> ZÉLO DURAN

De l'Opéra-Comique

## FRANÇOIS les BAS-BLEUS

Opéra-comique en 3 actes,  
paroles de MM. E. Dubreuil, Humbert et P. Burani,  
musique de F. BERNICAT,  
terminée par M. André MESSAGER.

M<sup>lle</sup> Zélo DURAN, engagée spécialement, chantera le rôle de Fanchon.

#### Distribution :

Fanchon.....	M <sup>mes</sup> Zélo Duran.
La comtesse de la Savonnière.....	Cantrelle.
Militza.....	Berthe Dalbret.
Nicolet.....	Z. Bonnaud.
François Bernier.....	MM. F. Constance.
Le marquis de Pontcornet.....	Labranche.
Kirschwasser.....	Charles Isaac.
Jasmin.....	Lamy.
Le chevalier de Lansac.....	Caroll.
Gratinet.....	Leprin.
Courtalin.....	Allaio.
Un soldat.....	Faucheux.
Un laquais.....	Asmire.
Un homme du peuple.....	Honnese.
Manon.....	M <sup>mes</sup> Delafaye.
Juliette.....	Juliette Orain.
Une femme du peuple.....	Faucheux.

Hommes et femmes du peuple, soldats, laquais, bourgeois, etc.

Bureaux, 8 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 26 janvier 1884.

*Chronique parisienne*, par Alceste.  
*Chronique générale de la Semaine*, par Emile Faure.  
*Micheline Avrial*, roman inédit (suite), par Paul Perret.  
*Saint Louis: ses portraits, ses sceaux*, 2 gravures, par H. B.  
*La Musique de chambre*, 1 gravure, par Pick.  
*Autour du monde: Le Congo*, 1 gravure, par Jules Roy.  
*Le Prince et le Pauvre*, roman (suite), 2 gravures, par Marc Twain.  
*Courrier théâtral*, par Gabriel Levasnier et Albrecht du Ruys.  
*Sphinxiana*.  
*Bibliographie*, par Ferguson.  
*La Semaine financière*, par J. Belletrud.  
Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEOFFROY.  
Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Que je lui ai dit,  
C'te marine ouisque ça s'niche,  
C'est y loin d'ici? (bis).

Lui qu'est savant comme un livre,  
Et qu'en a plus d'deux cents,  
Qu'on dirait que ça l'fasse vivre  
Rien qu'on les lisant,  
M'dit qu'la marine c'est la guerre  
Qui s'fait en bateau,  
Or, moi j'suis trop homme de terre  
Pour aller sur l'eau (bis).

Y m'parle d'la mer Baltique,  
Que je n'connais pas,  
De la Méditerranique  
Ou d'quéqu'chose comm'ça.  
M'dit: Tu verras de bell's choses  
Car, on ne peut l'nier,  
Pour voir la moindre des choses  
Faut êtr' marinier (bis).

Mais rien d'tout c'la ne m'offusque,  
Qu'j'lui dis aussitôt,  
Car si quel'qu'un n'aim' pas l'lusque  
C'est ben l'pauvre Jacquot;  
L'on nous emmène en guerre,  
Et v'là-z-un abas,  
Faut quitter père et mère,  
V'là c'qui m'vesque l'plus! (bis).

(Extrait du Progrès militaire.)



# CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

# SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarrettières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> LAUMONIER.

## A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, **UNE MAISON**

Située au bourg de Dampierre, Occupée dernièrement par les époux Joly-Brottier.

S'adresser à M. Michel JOLY, à Villebernier, à M. ANIS, à Saumur, rue de l'Abreuvoir, n° 7, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire. (69)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> LAUMONIER.

## A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON AVEC JARDIN

Située au Pont-Fouchard, commune de Baigneux, sur le bord de la route de Saumur à Doué,

Occupée par M. HÉRISON.

S'adresser à M. GALLÉ-DELLALANDE, à la Croix-Verte, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire. (68)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 10 février, à midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER :

1<sup>o</sup> UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, n° 10 ;

2<sup>o</sup> Et UNE CAVE, avec PETIT JARDIN au-dessus, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à MM. MENIER et GENTIL-SAVATIER, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (43)

Une FEMME veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

Agence des Ventes et Locations (2<sup>e</sup> année)

## L. RENARD

ANCIEN NOTAIRE,

56, rue de Bordeaux, Saumur.

### AGENCE SPÉCIALE

Pour la location, la vente et la gestion des maisons, châteaux, villas, propriétés, et pour la cession des fonds de commerce.

Tous COUPONS ÉCHUS sont payés à l'Agence qui se charge également de l'achat et de la vente de toutes valeurs françaises et étrangères, cotées ou non cotées.

Les personnes encaissant leurs coupons par l'intermédiaire de l'Agence des ventes et locations sont immédiatement prévenues de la sortie de leurs titres aux tirages ou au remboursement, même arriérés, valeurs à lots et autres.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RENARD. (70)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

## UNE MAISON

Sise à Saumur, 39, rue de Bordeaux,

Avec écurie, remise et beau jardin.

S'adresser à M. A. ROUSTEAUX, rue de Bordeaux, 39. (45)

### A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> octobre 1884,

## MAISON

CAVES ET SERVITUDES

Propres au commerce de Vins, A Saint-Florent.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve POITOU, ou à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

## UNE MAISON

Rue Haute-Saint-Pierre,

Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.

S'adresser à M. DAROUSSAT, rue Haute-Saint-Pierre, n° 29, Saumur.

MANUFACTURE D'USTENSILES DE MÉNAGE

## G. NEVEU Fils

Demande des jeunes gens de 17 ans et au-dessous, comme apprentis attachés aux magasins ou ateliers. Gagnant de suite.

## ECOLE DE DRESSAGE

DU CENTRE

Au DORAT (Haute-Vienne)

Mardi 12 février 1884, CONCOURS DE DRESSAGE pour chevaux de 3, 4 et 5 ans. — Douze prix.

Mercredi 13 février 1884, VENTE DE CHEVAUX de selle et d'attelage, poulains, pouliches.

Pour tous renseignements, s'adresser chez le Directeur de l'Ecole de Dressage.

En cours de publication

DANS LE

## JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

## OLIVIER LE BATARD

Par ERNEST DUBREUIL.

## VEUVE ET VIERGE

Par Emile CHEVALIER.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

Saumur, imprimerie P. GODET.

## EN VENTE

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

## Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883

Par M<sup>me</sup> la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I<sup>er</sup>. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE

Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 1 fr. 50 ; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 20.

## LES RÉCITS D'UNE TANTE

Par M<sup>me</sup> la vicomtesse de Gaigneron

Née de Sainte-Marie d'Agneaux.

PRIX BROCHÉ : 2 fr. 50.

Saumur, chez Paul GODET, imprimeur-libraire, et chez tous les libraires.

## EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

## LA CHASSE

2<sup>e</sup> édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

## Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

## GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	77 25	77 15	Est	732 50	730	Obligations.			Gaz parisien	511	510 50
3 % amortissable	78	78 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1262 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519	512	Est	355	354 50
4 1/2 %	107 50	107 25	Midi	1130	1123	— 1865, 4 %	521	519	Midi	355	354 75
4 1/2 % (nouveau)	107 50	107 65	Nord	1740	1740	— 1869, 3 %	404	404	Nord	360	360
Obligations du Trésor	507 50	507 50	Orléans	1280	1276 25	— 1871, 3 %	388	389 75	Orléans	355 50	355 50
Banque de France	5210	5240	Ouest	800	800	— 1875, 4 %	511 50	511	Ouest	357 50	356
Société Générale	487 50	481 50	Compagnie parisienne du Gaz	1440	1438 75	— 1876, 4 %	513	515	Paris-Lyon-Méditerranée	366	363
Comptoir d'escompte	965	970	Canal de Suez	2035	2030	Bons de liquid. Ville de Paris	523	522	Paris-Bourbonnais	360 25	360
Crédit Lyonnais	563 75	560	C. gén. Transatlantique	492 50	490	Obligat. foncières 1879 3 %	438	440	Canal de Suez	565	569
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1275	1260				Obligat. foncières 1883 3 %	335 75	335 50			
Crédit de France	8	5 50									
Crédit mobilier	340	335 50									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin, express-poste.
6	— 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
8	— 56 — matin, omnibus-mixte.
1	— 25 — soir, —
3	— 32 — —
7	— 15 — express.
9	— — omnibus.
10	— 36 — (s'arrête à Angers).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.
8	— 21 — — omnibus.
9	— 37 — — express.
12	— 48 — soir, omnibus-mixte.
4	— 44 — —
7	— 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10	— 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

### Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1883)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.		Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
Saumur . . . . . (départ)	6 05	8 50	1 05	3 00	7 55	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03
Chacé-Varrains . . . . .	8 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 13	10 07	4 43	8 46	11 13
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains . . . . .	7 23	10 20	4 51	8 54	11 23
Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur . . . . . (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35

  

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
	Mixte matin.	Mixte soir.		Mixte matin.	Mixte soir.		Mixte matin.	Mixte soir.	
Saumur . . . . . (départ)	6 05	7 55	Thouars . . . . . (départ)	8 56	3 50	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	7 5	1 53	8 35
Montreuil-Bellay . . . . .	7 09	8 40	Brion-sur-Thouet . . . . .	9 09	4 02	Loudun . . . . .	7 58	2 49	9 33
Lernay . . . . .	7 14	8 51	Lernay . . . . .	9 18	4 16	Arçay . . . . .	8 27	3 14	9 53
Brion-sur-Thouet . . . . .	7 27	8 59	Montreuil-Bellay . . . . .	9 45	4 27	Mirebeau . . . . .	9 23	4	10 47
Thouars . . . . . (arrivée)	7 46	9 16	Saumur . . . . . (arrivée)	10 33	5 03	Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17
						Loudun . . . . .	10 32	4 56	11 52
						Poitiers . . . . . (arrivée)	10 32	4 56	11 52

  

MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.		Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.
Poitiers . . . . . (départ)	5 50	12 10	6 10	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58
Neuville . . . . .	6 28	12 55	7 02				
Mirebeau . . . . .	6 55	1 28	7 50				
Arçay . . . . .	8 01	2 27	9 10				
Loudun . . . . .	8 38	3 13	10 12				
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58				